



URGENCE SALARIALE DANS LA FONCTION PUBLIQUE, DES SERVICES PUBLICS PARTOUT, POUR TOUTES ET TOUS GRÈVE ET MANIFESTATIONS MARDI 19 MARS

Les organisations syndicales de la fonction publique FSU, CGT, Solidaires, CFE-CGC constatent et condamnent l'absence de toute perspective de mesures générales d'augmentation des rémunérations dans la fonction publique dans un contexte d'inflation encore soutenue. Il est urgent d'ouvrir sans délai des négociations pour améliorer les carrières et prendre des mesures générales pour les salaires, notamment en revalorisant le point d'indice, dans une situation d'effondrement du niveau des rémunérations des agents et agentes publics.

Loin de répondre sur la question des rémunérations et des conditions de travail, le président de la République a réaffirmé la mise en perspective d'une loi, qu'il qualifie « *d'historique* », pour la fonction publique visant selon lui à mieux reconnaître le « *mérite* ».

Quelques semaines plus tard, il annonce un plan de 10 milliards d'économies pour les ministères et les agent·es qui mettent en œuvre les politiques publiques. Les organisations syndicales dénoncent ces décisions, tant sur le fond que sur la forme.

Aujourd'hui, les services publics en général et la Fonction Publique en particulier, restent une idée d'avenir : la prise en compte de l'intérêt général avant les intérêts particuliers est impérative pour relever les défis qui nous attendent. Lutte contre le dérèglement climatique, lutte contre les inégalités, lutte contre les intégrismes, élévation des qualifications et développement des connaissances pour que la jeunesse puisse s'intégrer dans un monde toujours plus complexe, etc., sont autant d'éléments qui devront être pris en charge par des fonctionnaires qualifiés, formés, reconnus et protégés par un statut qui les met à l'abri de toute pression et de toute corruption.

En France, le statut général de la Fonction Publique a été construit depuis 1945 pour répondre à ces objectifs. Depuis les années 90, il a été attaqué par les politiques libérales pour lesquelles il est un frein. Pourtant, si à chaque crise les agents publics savent faire face et sont reconnus pour leur vertu « d'amortisseur social », c'est bien que le statut remplit son rôle.

Le Loir-et-Cher subit concrètement les effets de l'abandon des services publics : suppression de lits en psychiatrie, indisponibilité de l'hélicoptère du SAMU, fermeture de près de 40 classes et d'une école à la rentrée 2024, développement des maisons France-service au détriment de la présence d'agents des administrations, ...

Pour mettre un terme à la spirale de stigmatisation et de dévalorisation de l'ensemble des personnels de la fonction publique et refuser de subir une année blanche en matière salariale, **les organisations syndicales appellent les agentes et les agents à la grève le mardi 19 mars.**

Elles appellent à participer aux manifestations organisées à :

- Romorantin, à 10h place de la Paix,
- Vendôme à 10h30 place de la Liberté
- Blois, à 14h30 devant l'hôpital et le pôle administratif mail Pierre Charlot.